



**HAL**  
science ouverte

# HAL, archive ouverte construite en commun pour partager et diffuser la connaissance scientifique

*Comité de pilotage et Comité d'orientation du CCSD, Assemblée des partenaires HAL – Juin 2022*

La mission de HAL est de partager internationalement et d'archiver les publications scientifiques, de toutes disciplines, émanant de la recherche française ou étrangère, publique ou privée. En rupture avec l'enclosure de la connaissance, HAL permet la libre circulation des savoirs par une diffusion rapide, transparente et complète des résultats de la recherche et un accès ouvert aux scientifiques ainsi qu'à l'ensemble de la société civile. En garantissant l'accès et la préservation à long terme, HAL est aussi un instrument ouvert et pérenne de souveraineté scientifique.

Le modèle de fonctionnement de HAL est profondément original. Il repose sur les principes d'ouverture, de partage et de mutualisation. HAL est au cœur d'une vaste communauté composée de scientifiques, d'universités, d'organismes de recherche, de laboratoires, de bibliothèques et d'agences de financement.

C'est un bien commun collectivement construit, enrichi et utilisé pour l'ouverture des publications, leur visibilité et leur préservation. C'est aussi un levier des politiques institutionnelles en faveur de la Science ouverte. Tous et toutes collaborent à l'alimentation et à la qualité de HAL qui diffuse aujourd'hui plus d'un million de documents scientifiques. Sa croissance est continue avec l'ambition affirmée d'être l'archive ouverte de la production scientifique française. Le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD) en assure le développement, la cohérence et la mise à disposition. Il accompagne et forme les utilisateur-riche-s de HAL qu'il s'agisse de scientifiques ou d'institutions.

Parce qu'elle est source de confiance, la qualité de l'archive ouverte nationale est un enjeu central. Elle mobilise l'ensemble des partenaires, CCSD et institutions, à travers la modération des dépôts avant leur mise en ligne,

l'affiliation institutionnelle des auteur-e-s et l'alignement sur des données de référence et des identifiants nationaux et internationaux.

HAL est intégré à un portefeuille de services ou *overlay services* : la publication de revues (Episciences), l'organisation d'événements scientifiques (Sciencesconf), le CV HAL, l'articulation entre les publications et les projets qui les financent ou encore la création de collections. Tous ces services ont pour objectif d'offrir à l'écosystème de la connaissance, et donc aux scientifiques et à leurs institutions, la capacité d'enrichir l'archive ouverte et de favoriser l'usage de ce bien commun.

Avec l'offre Portail, HAL propose un service sur lequel s'appuient les politiques d'établissements. En 2022, on recense 133 portails institutionnels auxquels s'ajoutent plus de 8 000 collections. Portails et collections sont des interfaces web personnalisables permettant



de valoriser la production scientifique d'un établissement, d'un laboratoire, d'une société savante, et de donner de la visibilité à un événement ou à un projet scientifique. Le portefeuille de services est évolutif et repose sur un dialogue nourri entre le CCSD et ses communautés.

HAL est également partie prenante d'un écosystème global et s'appuie sur des formats et des standards en cohérence avec les principes FAIR. De nombreuses interactions et collaborations existent avec les autres plateformes, logiciels et services développés dans le cadre de la Science ouverte :

- Software Heritage pour la valorisation des codes sources et des logiciels ;
- recherche.data.gouv, la plateforme nationale fédérée des données de la recherche pour lier données et publications ;
- les grands serveurs internationaux (arXiv, REPEC, PMC, Zenodo) ;
- les principaux référentiels et systèmes d'identifiants (ORCID, RNSR, ROR, data.gouv.fr, crossRef, OpenAire, idRef).

Un des enjeux décisifs est de conforter les interconnexions à l'œuvre et d'en développer de nouvelles. Cette mise en réseau est source de valeur et gage d'efficacité pour HAL et ses partenaires et s'inscrit pleinement dans les orientations des Plans nationaux pour la Science ouverte depuis 2018.

## Gouvernance

L'Assemblée des partenaires HAL réunit les institutions (universités, organismes de recherche, grandes écoles) qui disposent d'un portail HAL et contribuent financièrement au développement de la plateforme. Elle se réunit au moins une fois par an ; ses membres participent aux groupes de travail et de réflexion mis en place par le CCSD ; des webinaires et temps d'échanges organisés par le CCSD contribuent à son animation.

L'Assemblée vise non seulement à partager informations et bonnes pratiques, mais aussi à identifier et faire remonter les besoins de ses membres au Comité d'orientation. L'Assemblée désigne des représentant·e-s au sein de ce comité en prenant en compte les différents statuts des établissements (université, organisme, école).

Le Comité d'orientation associe le Comité de pilotage (représentant·e-s des tutelles du CCSD, du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de France Universités et direction du CCSD), les élu·e-s de l'Assemblée des partenaires HAL, un représentant d'Episciences et le président du Conseil scientifique international.

Il a pour mission de proposer des orientations scientifiques et techniques pour le CCSD et HAL en particulier, de fédérer les besoins des utilisateur·rice-s des différentes plateformes du CCSD et de les hiérarchiser.

Le CCSD est une unité d'appui et de recherche sous la triple tutelle du CNRS, d'Inria et d'INRAE. Il bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.